



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de certains ouvrages d'art et artères de la commune de Lancy

du 24 mars 1982

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition faite par la commune de Lancy ;

vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

## A R R E T E

A. Les nouvelles dénominations suivantes :

- CV\_95230 121. Passerelle du Pré-Monnard, ouvrage pour piétons enjambant la route du Pont-Butin dans le prolongement du Vieux-Chemin-d'Onex.
- CV\_90573 122. Passerelle du Pont-Rouge, ouvrage pour piétons enjambant la rampe du Pont-Rouge en son milieu.
- CV\_90549 123. Passerelle de la Petite-Vendée, ouvrage pour piétons, parallèle à la rampe du Pont-Rouge et enjambant la rampe de la Petite-Vendée.
- CV\_90832 124. Passerelle de la Vi-de-Gueue, ouvrage pour piétons enjambant l'Aire et situé entre le pont de Lancy et le pont du Gué.
- CV\_60020 125. Passage du Terrain-d'Aventures, ouvrage souterrain pour piétons bordant Le Voiret sous l'avenue du Curé-Baud.

./.